



# Commentaire

André  
NADEAU

## La vie a un prix

Le CHRDL s'apprête à dépenser un million de dollars pour se procurer un médicament qui pourrait prolonger la vie de vingt personnes. Ces patients souffrent du cancer métastatique du côlon et leurs jours sont comptés. Le médicament retenu, l'Avastin, améliore la qualité de vie de ces personnes et prolonge leur vie d'une moyenne de quatre mois.

Le hic, car il y en a un, c'est que les budgets du CHRDL ne prévoient pas une telle dépense qu'elle devra tout de même absorber en vertu d'une directive ministérielle qui rend le médicament disponible dans tous les hôpitaux du Québec. Dans le contexte déficitaire de notre hôpital, la question est de savoir si cette dépense supplémentaire, si elle n'est pas absorbée par Québec, n'entraînera pas à terme une réduction de services pour d'autres patients.

C'est triste à dire, mais on en est rendu là au Québec! Il faudra de plus en plus faire des choix déchirants entre la capacité financière des établissements et le bien des malades.

Déjà, on en trouvera certains pour juger la dépense engendrée par l'Avastin comme inappropriée. Ils estiment que les bénéfices que procure le médicament sont trop faibles par rapport à l'investissement requis. Après tout, l'Avastin ne guérit pas, il ne fait que prolonger la vie de gens qui sont néanmoins condamnés en permettant toutefois d'améliorer leur fin de vie. Dans certains cas, il n'a même pas d'effet, comme le signalait le pharmacien Benoît Labelle dans notre édition de mercredi. L'Ontario et la Saskatchewan ont décidé de ne pas l'offrir estimant que le coût du médicament ne valait pas ses bienfaits. Ceux qui en ont les moyens ou bénéficiant d'une assurance privée peuvent toutefois recevoir le traitement. Voyez-vous poindre la médecine à deux vitesses?

D'autres vous diront que le simple fait de prolonger la vie, ne serait-ce que de quatre mois avec une qualité de vie améliorée, vaut la peine qu'on investisse une telle somme. On ira jusqu'à prétendre que refuser un tel médicament est assimilable à de l'euthanasie passive. Imaginez simplement qu'on parle de la vie de votre père ou votre mère et vos hésitations fondront comme neige au soleil!

Actuellement, l'Avastin ne concerne qu'un petit nombre de patients et ses conséquences financières restent modestes. Le cas soulève quand même d'importantes questions d'éthique. Signalons toutefois qu'il est maintenant reconnu aux États-Unis comme un médicament qui procure les mêmes bénéfices aux patients aux prises avec les cancers du sein et des poumons qu'à ceux souffrant d'un cancer du côlon. Si Québec accepte de l'administrer à ces derniers (et les pressions viendront vite), le nombre de bénéficiaires devrait s'accroître rapidement faisant exploser les coûts.

Actuellement, la décision d'offrir un médicament relève du ministère de la Santé et les établissements n'ont pas d'autres choix que d'emboîter le pas. Au Québec, il n'est pas possible de facturer aux patients ou à leur assureur le coût des médicaments administrés dans un hôpital. Mais si la dépense inhérente à la décision reste de l'apanage de l'établissement, elle aura nécessairement pour conséquence d'obliger l'hôpital à piger ailleurs, peut-être dans les soins psychiatriques ou dans l'aide au maintien à domicile. Qui sait? Déjà en 2002, on a vu des centres d'accueil priver des victimes d'Alzheimer de l'Aricept, un médicament qui retarde la progression de la maladie, mais qui était jugé trop coûteux. Certains CHSLD de Montréal avaient même fait de l'abandon des médicaments, une condition sine qua non à l'admission de patients. Les établissements justifiaient leur décision par le fait que ce médicament coûteux causait des problèmes aux CHSLD qui ont des budgets fermés.

Au cours des prochaines années, le développement des nanotechnologies et des thérapies géniques aura pour effet de mettre à l'avant-scène ce genre de dilemme à la fois éthique et économique.

La pression sur le système de santé ne fera que s'accroître et nos gouvernements et l'industrie pharmaceutique devront bien finir par trouver une solution pour rendre accessibles les avancées de la médecine. Tôt ou tard, le gouvernement n'aura d'autre choix que de ressortir des placards le rapport Castonguay.

André Nadeau

## Un an plus tard...

Le journal L'Action consacrait sa première page l'an dernier à l'homme d'affaires Yvon Gaudreault qui contestait son expulsion à la rue. Le co-fondateur de Sac Magique, un article très populaire fabriqué de 1992 à 2005 à Saint-Charles-Borromée, avait déclaré faillite. Dans cette tourmente, le Lanaudois avait mis sa maison de la rue des Pins en garantie. Un jugement a permis de casser l'avis d'expulsion de mars mais pas celui de juin exécuté, cette fois encore, en présence de policiers. Depuis, Yvon Gaudreault semble s'être évaporé dans la nature. Le numéro de téléphone cellulaire utilisé l'an dernier n'est plus en service. Des personnes qui le côtoyaient l'été dernier sont, eux aussi, sans nouvelles de lui.



## Vous l'avez dit sur www.laction.com

L'intégral des commentaires et des lettres ouvertes sur www.laction.com

### À propos de « Éconologis et le bon sens environnemental »

(...) J'ai commencé mon périple de recherche avec le programme Éconologis qui a été encensé par plusieurs journalistes. (...) Lorsque j'ai demandé des renseignements pour des programmes pour ma situation, ils n'avaient rien à me proposer. (...)

J'ai dû aller à la caisse pour emprunter des sous pour payer le chauffage cette année. (...)

Johane

### À propos de « Pétition pour empêcher la fermeture du comptoir Sears au centre-ville »

Connaissant Mme Adam depuis quelques années, je sais qu'elle fait cette pétition et qu'elle mène ce « combat » non pas pour elle ou son commerce, mais bien pour les résidents et les gens qui préfèrent avoir accès à ce service au centre-ville plutôt qu'au centre commercial. (...)

Audray Neveu

### À propos du journalisme citoyen

(...) Les journalistes citoyens offrent souvent un éclairage différent de ce qui a déjà été dit. Les journalistes des grands médias comme la Presse, le Toronto Star ou le Sun de Vancouver commentent l'actualité ou une

nouvelle parce que commandé par le journal, par intérêt ou autres. Le journaliste citoyen n'a pas de parti pris ou de lien. (...)

Jean-Marie Lampron

### À propos de « La situation actuelle de nos services de santé »

(...) Voilà quelle génération de services je lègue à mon fils de huit ans en ce temps moderne de 2008 : je suis dans l'impossibilité de lui faire voir un médecin et de traiter sa maladie. Abandonné à lui-même et aux minces qualifications qu'une mère consciencieuse comme moi ne tarde pas d'acquiescer dans ces situations, malgré la gravité de la sienne. (...)

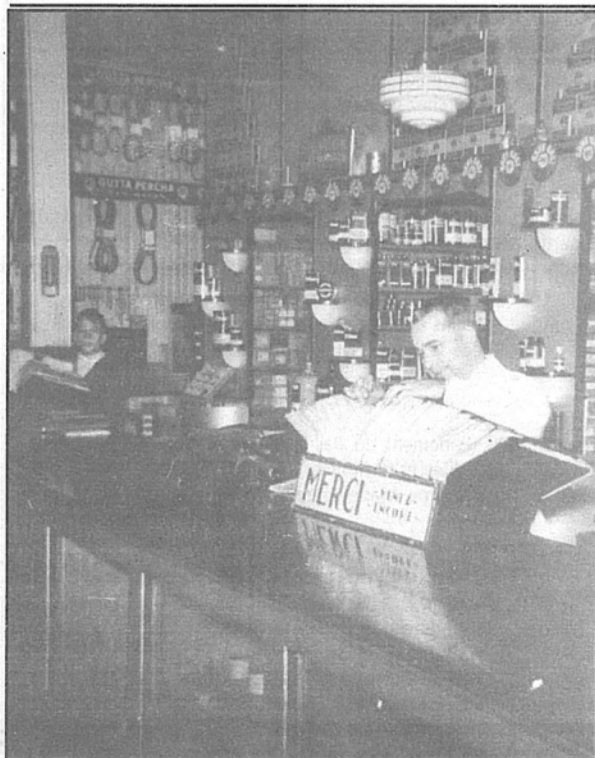
Isabelle Bonin

### À propos de « Les conducteurs d'autobus manifestent à Sainte-Julienne »

Je pense que les chauffeurs ont un métier ingrat, ils sont souvent pris entre la commission scolaire, leur patron et les parents qui couvent leurs enfants comme des rois. Par contre il est faux de dire que les autobus ont 72 enfants par autobus, je regarde la forte majorité des autobus et beaucoup ont environ 30 élèves. (...)

J-F

## Photo d'autrefois



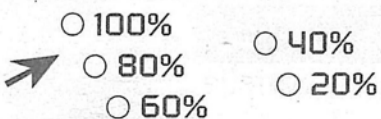
Cette photo de 1945 nous montre l'intérieur du commerce United auto parts qui était alors situé à l'intersection des rues Lajoie et de Lanaudière. Certains reconnaîtront au premier plan, Émilien Valois, un commis à l'emploi de UAP. Après le déménagement de UAP, le local a été occupé par Frip'ados puis par une animalerie.

Photo coll. Jean Chevette

## La question du net

Quelle note donnez-vous au gouvernement

Harper après 2 ans de pouvoir ?



Voici les résultats de la dernière question (127 réponses)

Irez-vous cueillir de l'eau de Pâques cette année ?

OUI	26%
NON	74%

Participez à ce sondage-maison en visitant laction.com Ce sondage n'a pas de valeur scientifique